



Attestation de non inscription au repertoire civil de nantes

Par **kathie**, le **14/05/2016** à **14:46**

bonjour je veux me pactée avec mon comcubin ..jai envoyée deux fois pour avoir mon attestation .je nais toujours rien reçue il me manque cette attestation .mon concubin est d origine epgistienne .pourriez vous me dire pourquoi je reçois rien je vous remercie a lavance .cordialement

Par **morobar**, le **14/05/2016** à **16:35**

Bjr,
Qu'espérez-vous recevoir de l'état civil de Nantes ?

Par **amajuris**, le **14/05/2016** à **16:53**

bonjour,

Le certificat de non inscription au répertoire civil est délivré exclusivement aux ressortissants étrangers nés à l'étranger.

La demande doit comporter le nom/nom de jeune fille, le prénom, ainsi que les date et lieu (pays et ville) de naissance.

Cette demande est à envoyer au Service central d'état civil par voie postale, ou par courriel à

l'une des adresses suivantes:

- par courrier: Service central d'état civil - Répertoire civil du ministère des affaires étrangères

11, rue de la Maison Blanche - 44941 Nantes Cedex 09

- Par télécopie: 02 51 77 36 99

- Par messagerie: rc.scec@diplomatie.gouv.fr

salutations